



**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N° 001/ACNO/C
/LDO/CIPM/2022 DU 17 OCT. 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU
MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX
ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION
D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LAGDO DANS LA
COMMUNE DE LAGDO**

MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LAGDO

FINANCEMENT : BIP MINEDUB, Exercice 2022

Autorisation de dépense : DE13398

Imputation : 56 15 102 02 641514 464290 426

1. Objet de la Consultation

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Lagdo lance une procédure d'urgence pour le compte de ladite commune, un Avis de Consultation relatif à la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) pour le compte des écoles primaires publiques de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Lagdo, Département de la Bénouë, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent à la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) aux écoles primaires publiques de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Lagdo, Département de la Bénouë, Région du Nord.

3. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est de trente jours (30) jours.



5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante-quatre millions sept cent huit mille trois cent francs (44.708.300) FCFA toutes taxes comprises.

6. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises prestataires des services installés au Cameroun et assujetties au régime fiscal.

7. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022.

Références budgétaires

Autorisation de dépense : DE13398

Imputation : 56 15 102 02 641514 464290 426

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 894 166 (huit cent quatre-vingt-quatorze mille cent soixante-six) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de la DC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté aux heures ouvertes à la Commune de Lagdo, au service des marchés de la Commune de Lagdo dès Publication de l'avis de Consultation.

10. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être retiré à la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent mille francs (100 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Lagdo

11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies et une (01) version numérique de l'offre financière sur CD marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Lagdo au plus tard le 14 NOV. 2022 2022 à 10 heures, heure locale dans un seul document unique.

Les documents contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la



**DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CIPM/C/LDO/2022
DU 17 OCTOBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL
PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ECOLES
PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE
L'EDUCATION DE BASE DE LAGDO DANS LA COMMUNE DE LAGDO**

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 de la DC, d'un montant de **huit cent quatre-vingt-quatorze mille cent soixante-six (894 166) Francs CFA** pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **14 NOV. 2022** à 11 heures dans la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo.

14. Principaux critères éliminatoires:

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ; ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM après le constat de la non-conformité par la sous-commission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis qui est de 70% soit 10 OUI sur 13 ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;

samsung Quad Camera à cadre du devis ;
rise avec Galaxy A52 à déclaration sur l'honneur de non abandon d'une prestation durant les trois dernières années.

15. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Références de l'Entreprise ;
- Capacité de financement ;
- Présentation générale de l'Offre ;
- Disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicules de livraison).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 10 OUI sur 13, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

16. Références prix et attribution.

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des marchés de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : 696 36 99
78/695 659 303/699 85 48 67

7. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

8. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter le MINMAP aux numéros suivants :
673 20 57 25/699 37 07 48

Lagdo, le 17 OCT. 2022

Le Maire de la Commune de Lagdo
(Maître d'Ouvrage),

Ampliations :

- DDMINMAP/Bénoué
- Préfecture/Bénoué
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archivage/Chrono

